RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGEDD
INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSENTATION DE L'IGEDD

Journaliste Stéphan Lemonsu

Bienvenue dans Durablement Votre, le podcast de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable, l'IGEDD.

Vous y trouverez des interviews exclusives d'experts passionnés.

A chaque épisode, les inspectrices et les inspecteurs décryptent pour vous les politiques publiques liées à la transition écologique afin de mieux comprendre.

Bonjour à tous, pour ce premier épisode je tenais absolument à vous présenter l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, l'IGEDD.

Alors je suis allé rencontrer un invité de marque.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Bonjour, je m'appelle Paul Delduc, je suis le chef de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, qu'on appelle parfois en raccourci IGEDD ou IGEDD.

JOURNALISTE Stéphan Lemonsu

Et pour débuter, j'ai demandé à Paul Delduc de nous expliquer l'activité principale de l'IGEDD.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

L'IGEDD, c'est une inspection qui travaille pour le gouvernement.

Son activité principale, c'est de répondre à des questions que lui pose le Premier ministre ou des ministres, sur lesquelles ils ont des hésitations, ils ont besoin d'un éclairage, d'une analyse.

Et on fait ça avec nos valeurs qui sont l'impartialité, l'indépendance et la responsabilité.

C’est-à-dire à la fois, on ne se laisse pas influencer par les lobbies divers et en même temps, on fait attention à apporter des réponses qui sont étayées, objectivées le plus possible par des faits et par des données.

Notre objectif principal, c’est d’apporter des réponses qui vont être utiles aux ministres, c’est-à-dire qui vont les aider à prendre des décisions.

C’est de proposer des choses concrètes pour que les ministres puissent prendre des décisions qui améliorent la situation.

Analyser, apporter des réponses, l’IGEDD intervient dans de nombreux domaines spécifiques.

Le champ d’activité de l’inspection, puisque je ne l’ai pas dit, c’est l’environnement au sens très large, donc la nature, l’eau, les risques naturels ou anthropiques, le changement climatique.

On a l’énergie, donc sous toutes ses formes, l’énergie, les réseaux, le gaz, l’électricité, tout ce que vous voulez dans ce domaine-là.

On a les transports, les mobilités.

Et on a enfin tout ce qui tourne autour de l’habitat, l’aménagement, l’aménagement du territoire, la politique de la ville et les paysages.

Pour mieux comprendre, nous avons abordé ensemble quelques exemples.

On a des questions sur est-ce que ça vaut le coup d’envisager des usines de dessalement de l’eau de mer ?

À quelles conditions ça vaut le coup et à quels endroits ?

On a des questions du type évaluez-moi telle ou telle stratégie et faites-moi des propositions pour la prochaine.

Dans celle que j’évoquerai, il y a la stratégie nationale européenne.

sur les perturbateurs endocriniens, mais on a eu comment financer la stratégie nationale sur la biodiversité ou toutes sortes de thèmes de ce type-là.

Ou alors, là, on a une commande récente sur quelles sont les perspectives de consommation, notamment par les industriels, de gaz naturel, pour avoir des idées de projection et de volume pour pouvoir ensuite travailler sur les décisions à prendre pour tenir compte de ce futur possible.

Journaliste Stéphan Lemonsu

En effet, l'IGEDD intervient sur un large spectre et remplit de nombreuses missions.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Effectivement, on remplit la mission d'audit interne pour le compte du pôle ministériel.

Donc, ça vient dans un grand édifice qui est la maîtrise des risques avec le contrôle interne et puis l'audit interne.

On a une équipe d'auditeurs. Donc, c'est quelque chose d'assez particulier.

Il faut être formé à la méthode. On a 11 inspecteurs, santé, inspectrices, santé et sécurité au travail qui desservent l'ensemble des services de ce ministère, que ce soit ici au siège des ministères ou dans les services déconcentrés et chez nos opérateurs.

On a une autre fonction qui consiste à participer à l'orientation et à l'évaluation des cadres supérieurs. Il y en a à peu près 3000 du ministère. Pareil dans toute la France.

Une fonction qu'on a appelée inspection générale des ressources humaines, qui s'est pas mal développée avec la réforme de la haute fonction publique, qui fait que maintenant, tous les six ans, on doit évaluer, et on le fait sous la forme d'un 360 degrés, c'est-à-dire on demande à plein de gens qui connaissent cette personne ce qu'elles en pensent.

Journaliste Stéphan Lemonsu

L'IGEDD exerce une mission spécifique d'autorité environnementale. J'ai demandé à Paul Delduc de nous en dire un peu plus.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

L'Inspection exerce quelques missions très spécifiques.

L'une d'entre elles, c'est qu'elle abrite diverses formations d'autorités environnementales.

Alors, qu'est-ce que c'est que cette autorité environnementale ?

C’est une commission administrative qui examine la qualité des études d’impact sur l’environnement, présentées par les gens qui ont des projets impactants, pour faire simplement…

On prépare un plan local d’urbanisme, un SCOT.

Au total, dans l’année, c’est plus de 4000 avis et décisions qui sont rendus par ces autorités.

Et donc, vraiment, le sens, ce n’est pas de dire si l’autorité environnementale donne un avis favorable ou défavorable au projet.

Ce n’est pas ses oignons.

Mais c’est de dire simplement, est-ce que les impacts environnementaux ont été bien analysés ?

Et sur quel point il faudrait faire mieux ?

On devrait faire mieux, point de vue analyse ?

Journaliste Stéphan Lemonsu

Les bureaux d’enquête et d’analyse qui peuvent intervenir sur des accidents d’aviation civile, terrestre ou industriel sont également rattachés à l’IGEDD. Paul Delduc nous présente ses instances associées.

Paul Delduc, Chef de l’IGEDD

On héberge deux bureaux enquête-accident ou enquête-analyse, suivant les noms.

Je pense que celui qui est très connu, c’est le bureau de l’aviation civile.

Celui-là, on ne l’héberge pas, il est complètement autonome, il vit ailleurs.

Mais son chef m’est rattaché pour garantir son indépendance. C’est notamment moi qui ai proposé la nomination du chef.

Pour ces enquêtes sur les accidents, il faut vraiment que ce soit totalement indépendant et qu’il n’y ait aucune interférence avec qui que ce soit.

Donc, celui sur l’air, c’est juste un rattachement qui permet de garantir l’indépendance.

Mais il y en a deux autres qui sont plus proches de nous.

Les risques industriels, donc tous les accidents dans les usines, comme celui qui avait lieu à AZF.

Et puis, les transports terrestres. Ces deux-là nous sont très proches. L'un des deux est complètement intégré. L'autre nous est très rattaché.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Et au-delà de ces instances associées, l'inspection intègre aussi l'AQST.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

L'Autorité de qualité des services de transport, qui est une autorité qui produit principalement annuellement des données précises sur la qualité des services de transport ferroviaire, public.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Autre spécificité de l'IGEDD, sa capacité à collaborer en partenariat avec les autres inspections générales, mais aussi d'autres acteurs.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

On travaille beaucoup avec d'autres inspections. Plus de la moitié de nos rapports de conseils d'expertise sont réalisés avec d'autres inspections.

Et dans celles avec lesquelles nous travaillons le plus, je citerai le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et d'espaces ruraux, qui est notre homologue au ministère de l'Agriculture. L'Inspection générale des finances, l'Inspection générale de l'administration, le conseil général de l'économie et l'inspection générale des affaires sociales. Ça, c'est nos principaux partenaires.

Mais parfois, on a un rapport avec l'Inspection générale de la justice, l'inspection générale des affaires culturelles, l'inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Enfin, voilà, on a…Plein de partenaires. Et alors, au-delà des partenariats avec les inspections, on a de temps en temps des partenariats avec d'autres personnes.

Et donc, par exemple, on a plusieurs partenariats avec France Stratégie.

C'est l'organisme qui fait de la prospective pour le compte de l'État. Et donc, on a travaillé deux fois avec eux. Une fois sur les mobilités en 2040-2060.

Une autre fois, plus récemment, sur les impacts territoriaux du télétravail.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Évidemment, toutes les activités de l'IGEDD se concrétisent par la rédaction de rapports. Alors, que deviennent-ils ? Sont-ils tous rendus publics ?

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Le sort de nos rapports est variable et il y a plein de paramètres.

Parfois, les ministres s'en saisissent et ils prennent effectivement des décisions.

Ça permet aux ministres de prendre des décisions en ayant réobjectivé, requentifié parfois le sujet. Donc, une partie de nos rapports a effectivement un effet parfois immédiat.On essaye d'obtenir de nos ministres la possibilité de publier la plupart de nos rapports pour qu'ils puissent servir aussi à d'autres ministres.Il y a beaucoup de nos rapports qui font des analyses de portée générale et qui sont utiles à tout le monde.

Donc, on essaye de publier le plus possible et s'assure que la publication du rapport, elle intéresse tous les usagers pour avoir une idée d'où on en est en termes de régularité, etc.

Et pour les élus locaux, alors beaucoup de nos rapports portent sur des politiques qui sont nationales, mais qui sont décentralisées. Donc, en fait, qui les concernent au premier chef.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Bien entendu, l'IGEDD est un organisme national qui peut intervenir depuis Paris, mais une partie de ses équipes est déployée au cœur des territoires.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

On est présent en région, on a huit antennes territoriales qui sont réparties avec des ressorts interrégionaux. Donc on en a une à Paris, on en a une à Metz, on en a une à Lyon, on en a une à Marseille, on en a une à Toulouse, on en a une à Bordeaux, on en a une à Rennes et enfin on en a une qui dessert l'ensemble des Outre-mer. Donc à chaque fois, chaque antenne dessert de trois régions.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Et à l'occasion de toute nouvelle mission, c'est toujours le même processus qui est mis en œuvre et il repose sur plusieurs étapes clés.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

La méthode, elle est très, très carrée.

Quand on reçoit une commande, la première chose qu'on fait d'abord, on essaye d'avoir eu des échanges avec le commanditaire pour être sûr que la formulation du rapport nous permettra d'avoir le meilleur résultat possible à la fin. Ensuite, on fait un appel à candidature.

Donc, il y a à peu près 190 inspectrices et inspecteurs dans l'inspection.

Les inspecteurs et inspectrices répondent. Et les cadres, on va dire, de l'inspection se réunissent, moins une partie des cadres, se réunissent pour choisir la composition de la mission. Donc, on essaye de faire quelque chose qui marche avec des gens qui ont des compétences complémentaires, etc.

Une fois que la mission est désignée, elle rencontre les commanditaires, elle est supervisée, c'est-à-dire qu'il y a quelqu'un qui a pas mal de séniorité et, en général…

C'est un de nos cadres, un de nos présidents ou présidentes de section qui échangent avec eux et les aident à réfléchir, leur sert de miroir et un peu de guide, mais tout en gardant leur indépendance.

Journaliste Stéphan Lemonsu

À présent, découvrons comment les inspecteurs opèrent.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Dans la mission, il y a une petite équipe, deux, trois personnes.Il y en a un qui coordonne, les deux autres qui travaillent ensemble.

Et ils font de la biblio, ils vont chercher tout ce qu'il y a sur le sujet. Ils réutilisent nos anciens rapports sur des thèmes avoisinants.Et ensuite, ils font beaucoup d'entretiens. Ils rencontrent énormément de monde.

Ça peut aller jusqu'à 150 personnes pour les plus gros rapports, de façon à accumuler soit du savoir, ils vont voir des experts, soit des opinions.

Et ils vont voir aussi des élus, des ONG, des industriels, des syndicats professionnels, tout ce que vous voulez.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Et à la fin de la mission, les analyses et les recommandations doivent avoir de l'impact.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Dans notre guide, il y a aussi deux autres choses que je dois dire.

C'est que le rapport ne doit pas être trop long, une trentaine de pages, avec éventuellement des annexes très longues, mais le rapport lui-même pas très long.

Et il ne doit pas y avoir trop de recommandations.

Nos commanditaires, qui sont des ministres et leur cabinet, ils ne vont pas se farcir 150 pages de lecture et 30 recommandations. Ils ne vont même pas les lire. Si on veut avoir de l'impact, on en met une dizaine et c'est bien comme ça.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Travailler sur ces sujets d'environnement et de développement durable, c'est très inspirant.

Ces femmes et ces hommes de l'IGEDD œuvrent quotidiennement pour le bien commun, informer et démêler des sujets complexes.

Mais pour rejoindre les équipes d'inspecteurs, il faut avoir des compétences et des parcours riches et diversifiés.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Honnêtement, il y a, disons, une bonne moitié d'ingénieurs, d'ingénieurs de différentes sortes, ou d'ingénieurs et d'architectes, je vais dire, et de vétérinaires, dans des professions un peu techniques.

Et puis, on a beaucoup de gens qui sont soit administrateurs de l'État, soit attachés, soit qui viennent d'autres fonctions publiques.

Donc, on a un ancien directeur d'hôpital, on a des gens qui viennent de la fonction publique territoriale.

On prend soit des gens qui ont un peu commencé leur carrière, qui ont fait deux, trois postes, et on prend après…pour leur apprendre des trucs qui nous servent avec leur dynamique et ensuite ils repartent.

On prend des gens qui sont en milieu de carrière, déjà pas mal expérimentés, et on prend des gens qui sont en fin de carrière, qui nous apportent quelque chose de différent. Dans tous les cas, ce qu'on recherche, c'est un certain niveau d'expertise sur nos domaines.

Journaliste Stéphan Lemonsu

L'intelligence collective est au cœur de la démarche de l'IGEDD.

Alors pourquoi et comment est-elle essentielle pour produire des rapports de qualité et impactants ? Paul Delduc nous l'explique.

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

Alors l'intelligence collective, j'y suis particulièrement attaché. Nous ici, on est 190. Quand on a un sujet compliqué, c'est quand même bête de profiter que de deux ou trois cerveaux, alors qu'on en a facilement une trentaine qui ont des choses intéressantes à dire sur le sujet.

Après, des méthodes pour faire fonctionner l'intelligence collective, il y en a plusieurs. Paul Delduc, Chef de l'IGEDD: Il y a le comité des pairs.

De temps en temps, on organise un comité des pairs. Et puis, ces gens-là, on les réunit à des moments clés, sous la présidence du superviseur.

Et c'est un moment d'échange, voire de contradiction. On n'a pas peur de la divergence, on n'a pas peur de la controverse, et on n'a pas peur des contradictions. C'est même normal qu'on ne soit pas du même avis à l'intérieur d'un groupe.

Il y a une version plus modeste, mais qui marche très bien aussi, c'est dans les sections, on est organisé en sections thématiques.

Donc il y a une section sur le transport, une section sur le logement, une section sur l'énergie, une section sur l'environnement au sens large, une section sur les audits, l'inspection, la transformation de l'action publique, et une section sur les études, la synthèse, la prospective et les données.

À l'intérieur de ces sections, on réunit tous les membres et puis la mission vient présenter son truc et on échange, on est challengé par d'autres membres de l'inspection. Après, il y a d'autres méthodes plus soft. Il y a plein de façons de faire ça. Mais le ressort principal, c'est de se dire à un moment, 30 cerveaux, c'est mieux que 2 ou 3.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Devant la complexité des dossiers abordés et la somme d'informations récoltées sur une mission, la question du traitement des données recueillies devient un véritable enjeu. Nombreux sont les acteurs qui aujourd'hui font appel à l'intelligence artificielle. Qu'en est-il de l'IGEDD ?

Paul Delduc, Chef de l'IGEDD

On voit qu'il y a des domaines dans lesquels l'intelligence artificielle pourrait nous faire gagner en productivité énormément.

On a un enjeu de souveraineté, c'est-à-dire qu'on ne peut pas utiliser n'importe quelle intelligence artificielle et pas héberger par n'importe qui.

Il faut voir comment on nourrit cette intelligence artificielle.

Mais il y a des activités, dans nos activités, qui pourraient facilement être accélérées par l'intelligence artificielle.

L'IA peut faire des comptes rendus et des synthèses d'audition.

Je vous ai dit tout à l'heure qu'on allait jusqu'à 150 auditions, des entretiens, en fait, avec des gens.

Et on s'astreint à garder une trace aussi précise que possible de ce qui s'est dit.

Et tout ça, c'est gardé et c'est archivé. C'est important pour que nos travaux soient étayés, objectivés et soient corrects.

Mais c'est un boulot monstrueux. Eh bien, l'IA peut faire ça pas mal.

Et il y a des solutions françaises sur cet exercice-là qu'on est en train d'expérimenter. Et c'est assez prometteur.

Journaliste Stéphan Lemonsu

Et merci à Paul Delduc, désormais l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable n'a plus de secret pour nous.

Merci d'avoir écouté "Durablement Vôtre", le podcast qui vous éclaire sur les défis majeurs de la transition écologique.

Je m'appelle Stéphane Lemonsu et j'ai été ravi de vous présenter l'IGEDD.

Alors à vos agendas, prochain épisode le 30 mai et nous parlerons des perturbateurs endocriniens.

D'ici là, retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.igedd.developpement-durable.gouv.fr. À bientôt !